

Article 1 - Objet des présentes conditions générales

Les présentes conditions générales ont pour objet de préciser les conditions dans lesquelles NUXILOG concède à l'UTILISATEUR un droit d'utilisation de son outil NUXIDEV. On entend par utilisation de l'outil NUXIDEV l'outil de synchronisation PC, l'application mobile, la hotline, les mises à jour et l'accès au serveur de synchronisation des bases.

Article 2 - Utilisation de NUXIDEV

L'UTILISATEUR devra vérifier par lui-même et par anticipation la compatibilité de NUXIDEV fourni par NUXILOG à ses attentes et à ses équipements déjà existants.

Article 3 - Droit d'utilisation

NUXILOG concède à l'UTILISATEUR un droit personnel et non exclusif d'utilisation de NUXIDEV pour ses propres besoins. Pour l'exécution des présentes conditions générales, NUXILOG accorde à l'UTILISATEUR le droit de reproduire et d'utiliser ledit LOGICIEL et sa documentation dans la limite du nombre de postes et d'utilisateur prévus dans le bon de commande. Un poste correspond à un écran et un clavier, un utilisateur à un terminal mobile. L'UTILISATEUR se porte fort du respect des présentes conditions générales par ses personnels et soustraitants. Le droit d'utilisation est conféré pour la durée des droits de propriété intellectuelle sur NUXIDEV.

Article 4 - Date d'effet et durée du contrat

Le présent contrat entre en vigueur à la réception du bon de commande et pour une période d'un an reconduite tacitement pour une période d'un an.

Article 5 - Prix et modalités de paiement

En contrepartie de la licence d'utilisation de NUXIDEV, l'UTILISATEUR s'engage à régler le prix indiqué dans le bon de commande, au choix la formule mensuelle ou la formule un an prépayée. L'UTILISATEUR ne dispose que d'un droit d'utilisation de NUXIDEV. Les paiements s'effectuent par prélèvement automatique le 25 de chaque mois sauf pour la formule prépayée d'un an qui pourra s'effectuer par chèque ou par virement à terme à échoir.

Article 6 – Révision des Prix

Le prix de location du logiciel NUXIDEV est constitué d'un abonnement fixe mensuel. Ce prix est révisable à la fin de la période choisie sur la base de l'indice SYNTEC.

Article 7 - Garantie et Maintenance

Nuxilog s'engage au bon fonctionnement du logiciel à compter de l'installation par le client. Nuxilog s'engage à apporter, gracieusement,

toute correction au logiciel spécifique en cas d'anomalies, incidents et défaillances qui apparaîtraient à l'usage. Toutefois, la garantie contractuelle ne couvre pas, le non respect des prescriptions de Nuxilog, l'erreur de manipulation du client, les dommages ayant une cause extérieure audit système ou relevant d'un cas de force majeure.

Article 8 – Propriété

NUXIDEV ainsi que toute copie, restent la propriété exclusive de NUXILOG, qui se réserve la qualité d'auteur conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. NUXIDEV ne peut être cédé, apporté ou transféré sans l'accord de NUXILOG. NUXILOG garantit l'UTILISATEUR de toute procédure en contrefaçon qui serait engagée contre lui, à condition toutefois qu'il en soit avisé par écrit et dans les meilleurs délais par l'UTILISATEUR et que NUXIDEV n'ait pas été modifié par l'UTILISATEUR. La licence accordée par NUXILOG donne à l'UTILISATEUR le droit d'utilisation de NUXIDEV appartenant à NUXILOG, sur le matériel désigné dans le bon de commande, ce qui implique que :

- L'UTILISATEUR s'engage à n'utiliser ce LOGICIEL que pour ses propres besoins. Il s'interdit de fournir NUXIDEV sous quelque forme que ce soit ou de le mettre à disposition de quiconque à l'exception de ses employés.
- L'UTILISATEUR s'engage à ne pas développer ou commercialiser NUXIDEV objet du présent bon de commande ou des produits susceptibles de le concurrencer.
- NUXILOG concède à l'UTILISATEUR, à titre personnel, non cessible et non exclusif le droit d'utiliser NUXIDEV dans la limite du nombre de postes indiqués dans le bon de commande.
- L'UTILISATEUR ne pourra pas modifier NUXIDEV, ni l'adapter sauf autorisation expresse écrite préalable de NUXILOG.

Article 9 – Incessibilité

Il est expressément convenu que les droits concédés par NUXILOG ne peuvent être cédés à un tiers par l'UTILISATEUR. Les droits d'utilisation ne sont pas cessibles, même en cas de cession du fonds, de location-gérance, de fusion ou de toute autre opération au terme de laquelle les droits de l'UTILISATEUR seraient transférés à un tiers.

Article 10 – Résiliation

Le présent contrat est conclu pour une période d'un an avec tacite reconduction par période d'un an, à défaut de préavis donné au moins trois mois avant l'échéance de la période choisie par lettre recommandée avec accusé de réception.

Nuxilog se réserve le droit de résilier sans préavis l'abonnement en cas de non respect du contrat et en cas d'impayé.

Article 11 - Copie de sauvegarde

L'UTILISATEUR ne pourra faire que les copies de sauvegarde de NuxiDev s'avérant nécessaires pour son exploitation, à titre de sécurité. Ces copies resteront la propriété de NUXILOG.

Article 12 – Divulgarion

NUXIDEV- développement spécifique fait partie des secrets de fabrication et du savoir-faire de NUXILOG et devra être considéré par l'UTILISATEUR comme tel.

Article 13 – Responsabilité

NUXILOG est soumis à une obligation de moyen, à l'exclusion de tout autre. Il garantit la conformité de NUXIDEV aux spécifications décrites dans sa documentation. L'UTILISATEUR assume toutes les responsabilités autres que celle de conformité de NUXIDEV aux spécifications et notamment celles qui concernent :

- l'adéquation de NUXIDEV à ses besoins.
- L'exploitation de NUXIDEV.
- La qualification et la compétence de son personnel. L'UTILISATEUR est en outre responsable de la protection des données enregistrées et de la réparation des bases de données, des résultats obtenus, de la conformité de l'utilisation de NUXIDEV à la législation. L'UTILISATEUR sera seul responsable de l'utilisation de NUXIDEV. Nuxilog ne saurait être tenu pour responsable pour tout dommage de quelque nature que ce soit et en particulier en cas de perte ou détérioration des données, Nuxilog ne sera en aucun cas tenu de réparer d'éventuels dommages directs ou indirects, même s'il a été informé de la possibilité de tels dommages.

Article 14 – Litiges

Le bon de commande et les présentes conditions générales sont soumis à la Loi Française. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du bon de commande et des présentes conditions générales sera soumis au tribunal de Saint Nazaire

Date de commande :
Signature